

Zeitschrift:	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
Herausgeber:	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
Band:	33 (1945)
Heft:	682
 Artikel:	A travers les sociétés
Autor:	[s.n.]
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-265472

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

des services qu'elle a rendus. C'est là une victoire morale pour elle, mais aussi un accroissement de ses charges et de ses responsabilités, car elle entre dans la vie publique au moment où elle est particulièrement difficile, puisque l'homme appelle la femme à l'aide pour reconstruire un monde qu'il a mis dans un triste état, et qui a besoin d'amour et de charité pour être sauvé. Ces tâches nouvelles ne dispenseront pas la femme de ses tâches de gardienne du foyer, car on ne créera un monde meilleur que si chaque cellule est saine, et la mission de la femme est de maintenir la permanence de l'amour sans lequel le monde ne peut vivre».

Dans un travail plein de substance, Mme R. Schaefer-Robert, avocate, secrétaire du Secrétariat féminin suisse à Zurich, montre les multiples problèmes que pose aujourd'hui la nécessité économique qui oblige la femme à exercer une activité lucrative. Après avoir retracé les étapes du développement du travail professionnel féminin, elle aboutit à la conclusion que toute femme doit avoir le droit de choisir un métier et de l'exercer, mais que la femme mariée doit également avoir le droit de ne pas l'exercer, pour se consacrer à l'éducation de ses enfants. Ces deux postulats, loin d'être des choses toutes naturelles, comme il pourraient le sembler, représentent, en réalité, un long effort pour conquérir à la femme le droit de gagner sa vie et celui d'élever ses enfants, si elle appartient aux classes modestes. D'autre part, le travail de la femme suisse est indispensable à l'économie du pays. Parlant des trois grandes réformes sociales à l'ordre du jour : l'assurance-vieillesse, l'assurance-maternité et les allocations familiales, Mme Schaefer estime qu'il serait naturel et nécessaire que la femme pût donner son avis sur des réformes qui l'intéressent directement et elle conclut en disant combien il est illusoire de croire que la femme peut agir dans la vie sociale sans posséder les droits politiques. Les adversaires du droit de vote, les femmes privilégiées qui n'en ont pas besoin pour elles-mêmes, font en réalité obstacle à la libération de leurs sœurs.

M. P. Humbert, directeur de l'Office social neuchâtelois, retrace l'activité de ce jeune organisme et remarqua que l'assistance sociale a essentiellement pour but de soutenir la famille. Il signala l'erreur que l'on commet en se préoccupant de l'enfant sans voir la famille et le danger que représentent certaines œuvres, en se substituant à l'autorité familiale.

L'après-midi débuta par la charmante évocation

d'une femme poète: Alice de Chambrier, et de la première femme médecin suisse: Maria Heim-Vögtlin. Mme Elisabeth Borel fit revivre ces deux femmes éminentes avec un esprit qui n'excluait ni le sérieux ni la profondeur.

Enfin, M. Théo Sperrli, professeur à l'Université de Zurich, termina la journée en parlant sur ce grand sujet: *La femme, l'homme et le pays*. Il est impossible, dit M. Sperrli, de séparer l'homme et la femme, car dans la rencontre de l'autre sexe, chacun éprouve ce qu'il a de meilleur ou développe ce qu'il a de pire. L'immense problème de la relation entre les sexes se ramène à bien comprendre la valeur des trois verbes: être, avoir et faire. L'homme s'exprime dans le «faire», dans son métier, sa profession, avec laquelle il ne fait qu'un. La femme a de la peine à comprendre à quel point il s'identifie avec une création, qui fait souvent son tourment et son désespoir. La dignité de la femme, au contraire, est dans «l'être»; elle s'exprime par le besoin de communiquer, d'aider la vie, de tisser des rapports avec les autres êtres.

Elle travaille incessamment à réparer et à restaurer l'ordre des choses, et l'homme n'imagine pas la patience que représentent ces travaux qui se répètent indéfiniment. Une compréhension réciproque des sexes est indispensable à leur collaboration; la femme réveille dans l'homme le besoin de perfection et l'homme donne à la femme le désir de se surpasser. Le problème du couple ne peut être résolu à l'intérieur du couple, mais seulement au sein d'une communauté plus large: celle de la patrie. L'homme est parti seul, dans la vie politique, c'est pourquoi elle manque de charité et d'amour; et pendant ce temps, la femme, confinée au foyer, manque d'air.

M. Sperrli termina en citant l'admirable page dans laquelle Selma Lagerlöf rappelle le génie qu'il faut pour construire un foyer. Le foyer est la création de la femme, mais avec la collaboration de l'homme; alors que l'homme a créé seul l'Etat, qui est loin d'être une réussite, la femme monte à l'assaut de la vie publique au moment où gronde la révolution sociale; elle ne le fait pas pour s'assurer seulement du confort, mais pour aider l'homme, toute imparfaite qu'elle soit, à faire de l'Etat un chef-d'œuvre comme le foyer.

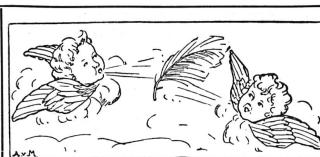
Cette remarquable conférence termina la journée, et celles qui eurent le privilège d'entendre ces travaux qui se succéderont dans une si belle unité d'esprit et d'inspiration sont retournées à leur tâche quotidienne, portées par le sentiment que tous les secteurs de la vie privée et publique ont besoin de la femme. Mais d'une femme ouverte aux besoins nouveaux.

El. H.

Si notre journal vous intéresse, aidez-nous à le faire connaître et à lui trouver des abonnés.

BAECHLER
tint tout, nettoie tout!

GRANDE MAISON DE BLANC
14, RUE DE Calicoes Angle Rue
RIVE Verdaine
La Maison des bonnes qualités



DE-CI, DE-LA

Professions féminines.

Le poste de conservateur de musée deviendrait-il une profession féminine? Le fait est que plusieurs femmes assument, à titre bénévole ou rétribué, ce travail. A Lausanne, Mme A. L. Reinbold dirige le Musée historique cantonal, et Mme Porridge, le Musée d'art industriel, tous deux au Palais de Rumine. A Berne, c'est Mme G. Montet qui est conservatrice du Musée d'histoire naturelle. Voilà pour les collections officielles. Y a-t-il d'autres écluses?

Mme Feihl, la femme d'un médecin de Moudon, vient d'accepter la charge bénévole de conservatrice des collections de l'Association du Vieux-Moudon; à cause de la menace des bombes, ces collections sont serrées quelque part, en attendant que des temps plus cléments permettent de les installer dans un de ces bâtiments historiques dont l'ancienne capitale des Etats de Vaud est si riche.

Une femme professeur à l'Université de Fribourg.

Les femmes professeurs d'université sont rares en Suisse, ailleurs aussi. La femme la plus capable, douée de toutes les qualités nécessaires à l'enseignement supérieur, a de la peine à trouver une chaire. En Suisse allemande, on peut citer deux ou trois professeurs femmes; en Suisse romande, ici ou là, une chargée de cours. L'Université de Fribourg, qui ne craint pas les innovations, vient de faire appel à Mme Laure Dupraz comme professeur extraordinaire de pédagogie. Mme Dupraz a eu le rare privilège et l'honneur de diriger une école secondaire de jeunes filles dans son canton, car dans ce domaine aussi, nous voyons les autorités scolaires, on ne sait pourquoi, préférer les directrices aux directrices pour surveiller l'enseignement secondaire des jeunes filles.

S. F.

Pour un abécédaire.

Apprendre à lire n'est pas aussi facile qu'on le pense, et les bons manuels sont rares. C'est pourquoi la Société suisse des Institutrices et la Société suisse des Institutrices ont ouvert un concours pour l'édition d'un bon abécédaire. Le premier prix a été attribué à Mme Anna Hunger, institutrice à Zwillikon près d'Affoltern sur Albis; un deuxième et troisième prix à Mme Elisabeth Lenhardt, institutrice à Horgen.

S. F.

A Cuba, tout là-bas

Parler d'une Cubaine, il y a quelques années seulement, c'était évoquer un oiseau des îles charmant et gaucho, une tête viole enturbannée d'un mouchoir aux vives couleurs, c'était une femme-enfant, une femme-jouet. Les Européens doivent aujourd'hui déchanter, ou se réjouir. Les Cubaines sont plus évoluées que les Suisses; elles ont changé aussi vite que les Turques. Ou plutôt, il serait plus juste de dire que ce sont les hommes qui, dans ces pays, ont évolué et ont atteint la maturité nécessaire pour accepter l'émancipation de leurs compagnes.

La Constitution cubaine contient des dis-

positions que nous pouvons envier: une des principales revendications féministes, le salaire égal pour le travail égal, y est garanti. L'article 68 prescrit qu'aucune distinction, en ce qui concerne le travail, ne peut être faite entre femme mariée et femme célibataire. Une femme enceinte ne peut être congédiée; on ne peut la charger de travaux pénibles pendant les trois mois précédant l'accouchement. Six semaines avant la naissance et six semaines après, elle est autorisée à suspendre son travail tout en touchant son salaire, avec la certitude de retrouver son emploi. Après l'accouchement, la mère peut disposer de deux demi-heures de repos par jour pour nourrir son enfant.

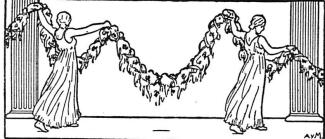
L'égalité civique est totale. Plusieurs femmes ont été élues membres de l'Assemblée législative; une femme sénatrice est membre du gouvernement. Toutes les professions, toutes les charges officielles sont accessibles aux Cubaines.

S. F.

Papiers Peints
ALBERT DUMONT
19 BP HELVETIQUE

ÉCOLE VINET
Ecole pour Jeunes Filles — 104^e année
Classes préparatoires, secondaires
et gymnasium.
LAUSANNE — RUE DU MIDI, 13
TÉLÉPHONE 2.44.20

Les fleurs ont leur langage
Les plus belles
Les plus fraîches
se trouvent chez **Hirt**
4, rue de la Fontaine tel. 5.02.60
GENÈVE



A travers les Sociétés

Le Centre de liaison des Associations féminines genevoises...

... a tenu le 19 mars son Assemblée annuelle sous la présidence de Mme Charles Gautier, présidente. De nombreuses déléguées des diverses associations affiliées assistaient à la séance. Après la présentation des différents rapports sur l'exercice écoulé, on entendit un exposé de la présidente du Comité de l'Aide aux mères bénéficiaire en 1939 de la collecte du 1^{er} août; ce Comité a géré ces fonds avec sagesse et prudence et possède encore un petit reliquat qui lui permettra d'opérer la soudure avec l'apport de la collecte de 1945 qui sera de nouveau affectée à cette œuvre.

La présidente annonce ensuite que l'Assemblée générale de l'Alliance des Sociétés féminines suisses aura lieu cet automne en notre ville; une participation active de toutes les Associations genevoises sera nécessaire pour en assurer la réussite. Mme Gautier attire encore l'attention des assistantes sur les votations pour les élections des prud'hommes qui auront lieu fin mai; les femmes ayant déjà été admises à

PHARMACIE M. MULLER & Cie
Place du Marché
CAROUGE - GENÈVE
Tél. 4.07.07
Service rapide à domicile

INSTITUT DE PHYSIOTHÉRAPIE
ET D'EXERCICES SCIENTIFIQUES
Fondé en 1906
ANEX & FILS
7, Rue Massot
Kinésithérapie vertébrale, massages,
correction des attitudes vicieuses, douches

min, n'y expose pas un plan d'action, elle nous adresse à toutes un sérieux appel. Elle met en regard le nombre si restreint de celles qui participent à l'effort collectif de réformes pratiques ou de défense spirituelle et l'immense masse féminine qui reste inerte et attend que d'autres, et d'abord les hommes, s'occupent de cet effort. Mme Vuillermoz pense que le droit de suffrage politique est essentiel, que, sans lui, les femmes ne pourront jamais intervenir efficacement, mais cette révolution lui paraît seconde à côté de la révolution intérieure qui doit s'opérer en chacune de nous.

Le point de vue des féministes est différent: elles croient, au contraire, que l'exercice des droits politiques provoquerait ce réveil nécessaire, obligeraient les femmes à prendre conscience des problèmes qui se posent et que, de toute urgence, elles doivent s'appliquer à résoudre.

On voit par les réflexions que suggère un seul bref article, l'intérêt qu'il y a à lire le livre et à le méditer: On en deviendra plus riche, plus sage et plus tolérant.

A. W. G.

Fedor Gladkov: *Le ciment*, roman traduit du russe par Victor Serge. Editions des Trois Colombe, Genève-Paris.

Précédé d'une notice autobiographique de l'auteur, ce nouveau roman de la Russie soviétique, qui ne compte pas moins de 521 pages, n'est qu'une longue suite de scènes et de tableaux plus terribles les uns que les autres: luttes sanglantes, fusillades, ruines, misère sans nom, tout sentiment humain étouffé. Rien ne compte plus que l'organisation du parti, le triomphe du parti. Etouffé l'amour du foyer

et de la famille. Il y a la «Maison des enfants». Voici celle qui porte le nom de Kroupskaïa, dans une grotte de montagne... «On voit mûrir au soleil, à la véranda, comme des courges mûres, les petites fêtes des enfants, mais les visages — on les discerne de loin — ne sont qu'osselets...» Puis on les voit en plein air: «Ils erraient comme des chiennes à l'usine... Ils creusaient, puis se ruaient tout à coup les uns sur les autres pour se disputer le butin. On voyait le plus fort, le plus habile se détacher de la grappe des petits corps, se jeter de côté et ronger apremment quelque chose, mâcher, s'étangler avec sa salive, aider sa bouche de ses petites mains. Plus loin, auprès d'une palissade, des bambins grouillaient sur du fumier...» Et ce n'est là qu'une partie de la triste description.

... Tous ces moutards-là, dit le père, revenu après trois ans d'absence à la guerre, finiront par crever de faim. Faudrait vous fusiller tous pour votre beau travail». Mais Dacha, sa femme, devenue un personnage important, n'avait-elle pas déclaré, chemin faisant vers une visite à leur petite fille: «ces choses prodigieuses, les montagnes, l'usine, le lointain chantier du fond de leurs entrailles la grandeur du travail... Nos mains ne frémissent-elles pas du présentement d'une œuvre tenace, d'une œuvre de géants? Nos coeurs ne se gonflent-ils pas de sang à éclater...? C'est la Russie ouvrière, c'est nous, c'est la nouvelle planète dont l'humanité réve des siècles...» Et pourtant, Dacha croit aimer sa fille.

M.-L. P.



Livres reçus

Pouvoir et Travail, 1 vol. aux éditions de La Baconnière, Neuchâtel.

Donner un résumé de cet ouvrage, ou plutôt de ce recueil d'articles, est impossible. Les hommes les plus durs y ont collaboré: économistes, théoriciens, chefs d'entreprise ou de personnel, essayistes, psychologues ont apporté à leurs idées, ont indiqué les moyens qu'ils préconisent pour résoudre les problèmes sociaux et individuels qui se posent aujourd'hui en Suisse.

«Les auteurs de *Pouvoir et Travail* poursuivent un but précis, nous dit M. Lalive d'Epinal: montrer que si la petitesse de notre pays, sa pauvreté, sa dépendance du monde entier lui interdit de bouleverser sa structure économique et sociale, il y a tout de même chez nous des hommes qui étudient la question et proposent des réformes structurelles, dont la réalisation, à plus ou moins brève échéance, est possible».

L'article qui nous concerne spécialement en tant que femmes est intitulé *La femme suisse et la reconstruction*. Son auteur, Mme B. Vuille-

Petit Courrier de nos lectrices

La bretelle tondue et futille à Mme R. du P. — Sans doute, c'est se montrer futile que de s'indigner du « MM. les voyageurs » de nos chemins de fer et de nos hôtels. Cependant, il me faut expliquer à celles qui n'ont pas beaucoup réfléchi à cela que cette futilité, que ces peccadilles conduisent à des erreurs, à des fautes, à pire même, à des catastrophes.

L'erreur est grave d'ignorer, dans la gestion des affaires publiques et privées, la forte moitié du peuple et de lui imposer des décisions sans appel. Cela nous a valu ce rationnement d'gas si absurde qui punissait les économies et récompensait les prodigues. Cela nous a conduits dans l'impassé où se trouve aujourd'hui le S. C. F.

L'erreur devient une faute lorsque, à cause du manque de collaboration féminine (douze femmes sur les 3400 membres des commissions bernoises d'assistance, sept femmes sur les 3400 membres des commissions bernoises de tutelles) un couple peut martyriser et laisser mourir de faim un enfant de cinq ans. C'est une faute lourde de conséquences que l'attitude répréhensible de certains tribunaux où joue à plein rendement la franc-maçonnerie masculine. C'est un scandale d'ignorer ou de vouloir ignorer que sont aussi contributrices les femmes, ces maîtresses de maison à qui on impose un logis, des meubles et à qui on présente ensuite la note à payer.

Et cela a conduit à la catastrophe ou sombre l'Europe, car la sensibilité féminine, l'éternel féminin sont absents de la conduite masculine du monde qui nous a menés là où nous en sommes.

y participer en 1931 et 1935, une active propagande devra être menée à cette occasion; la présidente insiste donc auprès des déléguées afin d'engager leurs membres et toutes les femmes en général à aller s'inscrire jusqu'au 19 mai au Bureau de l'habitant (munies d'une pièce d'identité). Un Comité d'action qui prendra en main l'organisation de cette votation et présentera des candidates sera formé par les soins du Comité du Centre de liaison, lequel fera appel dans ce but à des membres pris dans les diverses Associations.

L'ordre du jour comportait encore un exposé sur l'Union des paysannes du canton de Genève, exposé présenté de façon très intéressante par Mme Zwahlen, vice-présidente, qui montre l'organisation et le but de ce groupement lequel, jeune d'une année seulement, a déjà accompli un excellent travail. Puis, hors programme, Mme Hahn fit part des démarches entreprises en vue de constituer un Bureau d'informations ménagères à l'usage des mères de famille; celui-ci rend déjà et rendra encore de très grands services aux jeunes maîtresses de maison inexpérimentées ou embarrassées devant les questions ménagères si compliquées actuellement.

Cette intéressante assemblée générale a permis aux nombreuses déléguées de constater l'utilité toujours plus grande du Centre de liaisons, du fait du contact qu'il permet d'établir entre des associations très diverses de leur canton.

A. B.

Les travailleurs sociaux et le divorce.

Le groupement vaudois des travailleurs sociaux, qui compte 173 membres, a eu son assemblée générale, le 26 février, au Foyer coopératif, à Lausanne, sous la présidence de Mme Cavin, assistante sociale de Pro Infirmité à Lausanne. Le week-end de juin dernier, au Chalet de la Ville, a été consacré aux tâches de l'après-guerre. Le projet de contrat collectif pour l'assurance-maladie n'a pu être conclu; les inscriptions étaient insuffisantes; c'est regrettable, car la maladie est le pire ennemi de l'infirmière.

Le Comité a été réélu: Mme Monnet, du Bureau central d'assistance à Lausanne, et Mme Paschoud, de l'Entraide montreusienne, y remplaceront Mmes Piquet, assistante de paroisse à la Tour-de-Peilz, et M. Jaccard (Lausanne), qui a quitté le Dispensaire antituberculeux pour occuper un poste à la Croix-Rouge à Genève.

Le week-end du 3 juillet, au Chalet-de-la-Ville, coïncidera avec l'anniversaire des vingt ans d'activité de la Bérallez; le problème du secret professionnel, ou celui de la responsabilité personnelle et de la responsabilité de l'Etat, pourront y être discutés. L'Association suisse des travailleurs sociaux, que préside Mme M.-L. Cornaz, assistante sociale à Lausanne, prépare un camp à Vaudarcus, pour les 15 et 16 septembre prochain.

Le sujet à l'ordre du jour de la séance était la prophylaxie du divorce; il avait attiré un nombreux public, où se trouvaient des élèves de La Source et une importante délégation de l'Ecole sociale de Genève, avec sa directrice, Mme Wagner. Le sujet a été introduit par M. M. Veillard, président de la Chambre pénale des mineurs, qui a parlé du divorce au point de vue national et social. Les travailleurs sociaux, qui sont en contact avec tant de ménages, confidents de tant de conflit conjugal, ont une responsabilité dans le déroulement de ces crises. La campagne entreprise contre le divorce cherche à atteindre le monde judiciaire; un cours pour juristes a été donné à Zurich; un autre, sous le patronage de la Faculté de droit, sera donné en avril à Lausanne, pour les juristes romands. On atteindra en outre les travailleurs sociaux, puis les organisations de jeunesse pour leur montrer le sérieux du mariage. A Zurich, en avril, aura lieu une rencontre de toutes les organisations de jeunesse pour préparer un mouvement dans les catégories.

On entendit ensuite M. P. Secretan-Rollier, pasteur à Lausanne, qui à l'aide d'exemples, exposa le point de vue d'un pasteur de l'Eglise protestante, et de M. le curé Haas, de la paroisse St-Joseph, à Lausanne, qui exposa le point de vue catholique. Ces exposés donneront lieu à une intéressante discussion, suivie d'un pique-nique en commun. L'après-midi, les participants entendirent les conseils d'un psychiatre, donné par M. le Dr L. Bovet, directeur de l'Office médico-pédagogique vaudois, puis un travail de Mme Charlotte Rindlisbacher, assistante de police à Lausanne, sur ce sujet: *Assistances sociales, la question du divorce nous regarde.*

La gravité du problème, les diverses suggestions faites par les conférenciers ont donné lieu à un échange de vues animé.

S. B.